Déclaration préalable

UNSA Education de Côte d'Or

CDEN du 6 juin 2014

Madame la Directrice académique,

Depuis plus d'un an et le décret de janvier 2013, la réforme des rythmes scolaires est au cœur de toutes les attentions mais aussi de toutes les tensions. En même temps, l'un des mérites de cette réforme aura été, et c'est ce que les FRANCA avaient rappelé lors d'une précédente instance, de mettre au cœur des débats entre les différents partenaires cette question des rythmes de l'enfant qui ne trouve pas de réponse depuis des décennies.
Malheureusement, force est de constater que le degré d'investissement n'a pas été le même pour tous, et la Côte d'Or ne fait pas exception : des communes ont mis en place des nouvelles organisations dès la rentrée 2013, d'autres ont fait le choix d'utiliser l'année scolaire 2013-2014 pour s'y préparer. Certaines pensent encore pouvoir ne pas changer de rythmes, pendant que d'autres se ruent sur des expérimentations à 8 demi-journées de classes.
La position de l'UNSA Education a toujours été claire. Nous sommes favorables à une réforme des rythmes. Maintenant nous sommes beaucoup plus circonspects quant au décret du 7 mai dernier qui, bien qu'il réaffirme les cinq matinées de classe et qu'il ne se substitue pas au précédent, génère des bouleversements de dernières minutes. Il épuise les directeurs d'écoles, les enseignants, les parents et même certains maires.
Des collectivités remettent en cause le travail d'un an, voir plus, et sollicitent à nouveau les enseignants et les directeurs. Car comme le SE-UNSA l'avait exigé, les projets d'expérimentations doivent être le fruit d'un travail conjoint. Autrement dit, aucun conseil d'école et aucune collectivité ayant la compétence scolaire ne peut imposer seule une expérimentation.
Même si cela constitue bien une restriction aux velléités de certains maires, cela s'est traduit par des comportements plus que contestables de la part de certains d'entre eux. Mais aussi et surtout des comportements contestés par nos collègues enseignants. Nous ne referons

UNSA Education de Côte d'Or, 15 Bd Pompon, 21000 Dijon
03 80 55 50 35 ; 21@unsa-education.com

pas la liste des agissements de certains maires ou président de communautés de communes cote doriens qui pensent pouvoir bâtir leur toit au-dessus des lois, même si ce n'est pas une loi mais un décret, on le sait. Mais la récupération politique qui est faite de cette réforme est abjecte. Les pressions qui s'exercent sur des directeurs ou des représentants de parents le sont tout autant. Et tout cela sert qui ? Pas les élèves mais plutôt l'opposition, les contestataires et les réactionnaires qui depuis le début cherche à faire capoter toute évolution de notre école. Et oui… c'était tellement mieux avant. La blouse, le porte plume et le poêle à bois. Le jeudi peut-être au lieu du mercredi ? Mais surtout les 4 jours. Qu'est ce que nous étions content quand le ministre Darcos a annoncé en mai le passage à 4 jours pour la rentrée de septembre. Mais passons.

Maintenant il faut que les enseignants puissent se concentrer sur la préparation de leur rentrée à 4,5 jours. Ils ont besoin de savoir quelle va être l'organisation de leur école. Leur année a été suffisamment difficile.
A ce sujet Madame la Directrice, nous vous remercions d'avoir accédé à la demande de l'UNSA Education en adressant vos remerciements et votre soutien à vos enseignants et directeurs pour le travail qu'ils ont fourni et qu'ils fournissent encore pour mettre en place cette réforme.

Nous terminerons par une adresse au Conseil général et à Madame Loisier qui nous avait assuré que le Conseil général s'attacherait à respecter les nouveaux horaires pour organiser les ramassages scolaires. Or, des écoles ont reçu un courrier de M. Sauvadet précisant que si les journées étaient raccourcies de 45 min, les horaires de ramassage resteraient inchangés. Pourquoi alors avoir fait croire que vous respecteriez, autant que possible, les nouveaux horaires scolaires ?

Je vous remercie

Franck DELETRAZ
Pour l'UNSA Education de Côte d'Or

UNSA Education de Côte d'Or, 15 Bd Pompon, 21000 Dijon
03 80 55 50 35 ; 21@unsa-education.com